Luzule champêtre

Nom scientifique Luzula campestris var. gracilis

Synonymes

Famille Juncaceae









DESCRIPTION

Photos: Wikimedia commons (Daderot) - CBNM (M.Lacoste / J.Hivert)

Allure générale Herbacée vivace mesurant 30 à 40 cm de hauteur, poilue, poussant en touffes

lâches et produisant des stolons.

Feuilles Feuilles linéaires jusqu'à 20 cm de long pour 2 à 3 mm de large, avec une pointe dure et

émoussée, marges bordées de longs poils blancs plus denses sur les jeunes feuilles, gaines

de 3 à 4 cm.

Fleurs Inflorescence en ombelle, bien plus grande que les feuilles, composée de 2 à 6

rameaux fins atteignant 7 cm de long. Enveloppe extérieure de la fleur très petite, noir pourpre, plus pâle et membraneuse au sommet. Les glomérules comptent 6 à

25 fleurs.

Fruits Capsule ovoïde de 2 mm sur 1,5 mm, rouge chamois, pâle.

Graines Graines subglobuleuses de 0,75 mm de long, pourpre foncé, avec une minuscule

queue.

Caractéristiques Herbe poussant en touffe de feuilles étroites et longues avec de longs poils blancs.







ÉCOLOGIE_

Mode de reproduction

Semis des graines et reproduction végétative par propagation des stolons.

Mode de dissémination

Dissémination des graines par le vent et les eaux de ruissellement. Graines pouvant tomber dans la boue et être transportées par les semelles de chaussures ou collées aux pattes des animaux.

Conditions de développement

Espèce héliophile. En altitude sur les pelouses des collines et montagnes, talus herbeux, pelouses, bords de chemins, prairies.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Souce: Mascarine Catediana

Aire d'origine Europe et Afrique du Nord



ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

Réunion

La variété *gracilis* qui est présente à La Réunion est originaire d'Afrique de l'Est. Elle est présente de 900 à 2300 m d'altitude dans les pelouses humides altimontaines. Son introduction est probablement récente.

Monde

Introduite en Australie, Nouvelle Zélande, Etats-Unis, Canada, Açores, Madère, Falklands, Chine, Argentine, Brésil et Gabon. Elle constitue une mauvaise herbe majeure aux Etats-Unis, en Corée, en Nouvelle-Zélande et en Europe.

Sites à consulter: http://www.issg.org

IMPACTS ___

Forme un tapis dense de végétation quasiment monospécifique. Elle rentre en compétition avec la flore indigène pour les ressources souterraines mais aussi l'espace et l'accès à la lumière.

L'invasion d'un milieu par cette espèce bouleverse l'équilibre, la composition, la structure et le fonctionnement de l'écosystème, d'un point de vue floristique mais aussi faunistique.

USAGES		
Aucun.		

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette plante fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier mais d'actions ponctuelles de contrôle et d'éradication.